

Epersy le 18 avril 2008

Compte –Rendu
Du Syndicat des Ires
Du lundi 14 avril 2008 à 20 heures 15 minutes

Le conseil syndical des Ires s'est réuni le lundi 14 avril 2008 à 20 heures 15 minutes sous la Présidence de Nicole Pellicoli, Présidente sortante, à la mairie d'Epersy et a délibéré sur les points suivants :

* **Election du Président**

Monsieur André Berthet, doyen de l'Assemblée procède à l'élection du Président.

Une candidate est proposée : Nicole Pellicoli, Maire d'Epersy.

Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	10
A déduire : bulletins litigieux trouvés dans l'urne (article L65 et L66 du CE) :	1
Suffrage exprimés :	9
Majorité absolue :	6

Ont obtenu : Madame Nicole Pellicoli, 9 (neuf) voix.

Madame **Nicole Pellicoli**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Présidente et a été immédiatement installée.

Election d'un vice-Président et de deux membres

Sous la présidence de Madame Nicole Pellicoli, élue Présidente, le conseil syndical, après avoir délibéré, décide de procéder à l'élection d'un vice-Président et de deux membres, conformément aux statuts du SIVU des Ires.

Un candidat est proposé : Bernard Marin

Il a donc été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du vice-Président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	10
A déduire : bulletins litigieux énuméré aux articles L65 et L66 du CE :	1
Suffrages exprimés :	9
Majorité absolue :	6

Ont obtenu : Monsieur Bernard MARIN, 9(neuf) voix

Monsieur **Bernard Marin**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-Président.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection des deux membres.

Madame Françoise Rimbaut et Monsieur Robin Lojkiewiez sont candidats.

Madame **Françoise Rimbaut** et Monsieur **Robin Lojkiewiez**, à l'unanimité, ont été proclamés membres du bureau.

Madame Françoise Rimbaut et Monsieur Robin Lojkiewiez ont été immédiatement installés.

- **Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres** : Madame la Présidente rappelle que suite au renouvellement des conseillers syndicaux, il convient de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres qui siégeront lors de la passation des marchés publics.

Elle rappelle que cette commission comprend, outre la Présidente, trois membres du conseil syndical élus par le conseil et trois suppléants.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, désigne comme membres :

- **Bernard Paday**, titulaire et **Bernard Marin**, suppléant,
- **André Berthet**, titulaire et **Rémy Bonelli**, suppléant,
- **Serge Girard**, titulaire et **Odile Senet**, suppléant.

Madame le Président est Présidente d'office de la Commission.